

A renvoyer par courrier dûment complété et signé à : DELLI RUSSI GIANNI SPRL
Rue de l'Industrie, 17
5190 Mornimont

Taux de TVA de 6% pour travaux de rénovation des logements de plus de 10 ans.

ATTESTATION

Application du taux réduit de TVA de 6% à des travaux immobiliers effectués à des logements privés en vertu des dispositions des rubriques XXXI et XXXVIII de l'arrêté n° 20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

Le/la soussigné(e).....

résidant à

.....

déclare que le bâtiment situé

à.....

.....

dont il/elle est²: - **propriétaire**

- **locataire**

- **usufruitier**

est effectivement occupé **depuis au moins 10 ans**¹ avant la première date d'exigibilité de la TVA

due sur les travaux réalisés conformément² - **au contrat d'entreprise**

- **au bon de commande**

- **à l'offre/devis n°**.....

signé(e) le.....

et qu'il sera, après exécution des travaux, effectivement et¹ - **uniquement**

- **principalement**

utilisé en tant que résidence privée.

Fait à..... Le.....

Signature

A RENVoyer A L'ENTREPRENEUR QUI A EXECUTE LES TRAVAUX

¹ Pour la livraison et l'installation de chaudières dans des immeubles à appartements ou de systèmes d'ascenseurs, les matériaux peuvent être facturés à 6% dès que l'habitation est occupée depuis au moins 15 ans.

² Biffer la mention qui ne convient pas.